



**LIFE+ Pêche à pied de loisir
Compte-rendu du
Comité local de concertation Ouest Côtes d'Armor
Lannion, le 26 juin 2017**



Participants :

Dominique Plouzin	Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Port Lazo Boulgueff et Kérazic
André Hagard	Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Port Lazo Boulgueff et Kérazic
Stéphane Pascal	Aquarium Marin de Trégastel
Charlotte Geslain	COEUR Emeraude
Stéphanie Allanioux	Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération
Yannick Le Bars	Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération
Germain Sol Dourdin	Lannion-Trégor Communauté
Maïwenn Le Borgne	Lannion-Trégor Communauté
Odile Guérin	Mairie de Trébeurden
Maud Guérin	Mairie de Trébeurden
Jean Bain	Mairie de Perros-Guirec
Cécile Hervé	Office de tourisme Côte de Granit Rose
Franck Delisle	VivArmor Nature
Jérémy Allain	VivArmor Nature
Didier Toquin	VivArmor Nature
Florence Gully	VivArmor Nature
Marc Cochu	VivArmor Nature
Marie-France Le Boulzec	VivArmor Nature
Béatrice Escalier	VivArmor Nature
Jean-Pierre Guillosson	VivArmor Nature
Guy Prigent	VivArmor Nature

Excusés :

Elena Lombart	Bretagne Vivante - Réserve Paule Lapicque
Martine Blandin	Escapade Glas - Entre Terre et Mer
Céline Marie	CPIE Belle-Ile-en-Mer
Delphine Sohier	Comité départemental des pêches des Côtes d'Armor
Florence Sénéchal	Brest Métropole
Marie Capoulade	Bretagne Vivante – antenne Brest
Chloë Cordellier	Syndicat mixte de la ria d'Etel
Armelle Lambert	Office de tourisme de Guingamp Baie de Paimpol
Cécilia Le Goff	Office de tourisme de Saint-Quay-Portrieux
Xavier Le Ménach	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - 22
Romain Hubert	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - 35
Anne-Sophie Georges	Pays de Saint-Brieuc – Destination Baie de St-Brieuc Paimpol Les Caps
Yannick Salaün	Pays de Saint-Brieuc – Gestion Intégrée de la Zone Côtière
Aurélien Guibert	Syndicat Grand site Cap d'Erquy - Cap Fréhel
Monette Gestin	VivArmor Nature
Alain Cosson	VivArmor Nature

Contexte de la réunion :

En juillet 2013, l'Union Européenne a retenu au titre du financement Life+ « Politique et gouvernance », le projet « Expérimentation pour une gestion concertée et durable de la pêche à pied de loisir » déposé par l'Agence des aires marines protégées.

Ce projet national regroupe 11 territoires pilotes et de nombreux partenaires, répartis de la côte basque à la côte d'opale, et se termine le 30 septembre 2017.

Dans la continuité des actions engagées depuis plusieurs années dans le département, VivArmor Nature coordonne les opérations dans l'Ouest des Côtes d'Armor de Pléneuf-Val-André à Plestin-Les-Grèves.

Les acteurs du littoral des Côtes d'Armor et quelques structures engagées ou souhaitant s'engager dans la structuration d'un réseau breton pour une pêche à pied de loisir durable ont été conviés à participer à ce comité local de concertation pour faire le bilan des trois années de suivis de terrain 2014-2016.

VivArmor Nature tient à remercier **Lannion Trégor Communauté** pour la mise à disposition de son amphithéâtre.

Ordre du jour :

- Bilan des suivis 2014-2016 :
 - Fréquentation des sites de pêche à pied
 - Profil/pratiques/récoltes des pêcheurs à pied
 - Effet de la pêche à pied sur les champs de blocs et herbiers de zostère suivis
 - Evaluation du gisement de coques de Goaz-Trez

- Bilan des actions de sensibilisation :
 - Réalisation et diffusion des supports pédagogiques
 - Formation et mobilisation de structures relais
 - Mise en place de panneaux d'information
 - Progrès obtenus

- Réflexion sur l'après-Life :
 - Projets en cours : observatoire Manche-Mer du Nord, réseau national
 - Quelles actions maintenir, développer dans les Côtes d'Armor ?
 - Sur quels sites en priorité ?
 - Quelles pistes de financement ?



15h10. Après le mot d'accueil de Germain Sol Dourdon, conseiller communautaire en charge des espaces naturels, et un rapide tour de table, la parole est laissée à Franck Delisle afin de présenter le bilan des actions du Life de 2014 à 2016.

➔ **Diaporama présenté par Franck Delisle annexé en version PDF.**

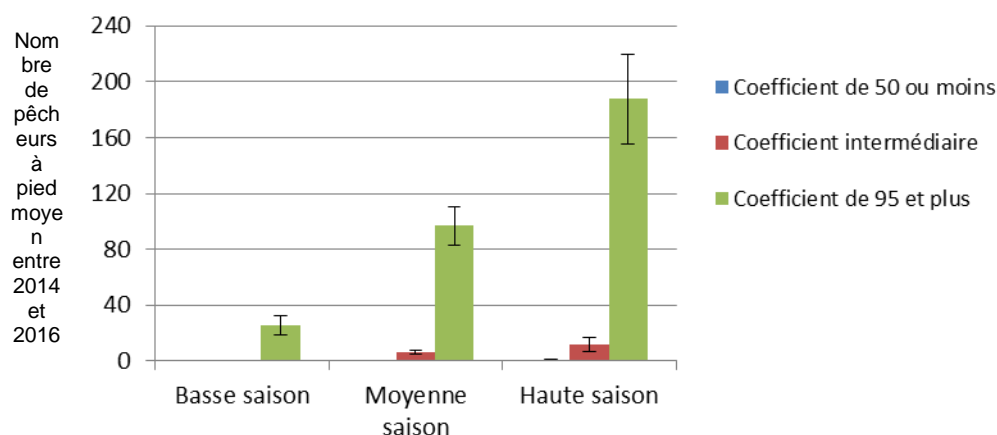
16h10. Retranscription des échanges qui ont suivi la présentation :

Evolution de la fréquentation des sites de pêche à pied :

Il semble que la fréquentation des sites de pêche à pied suivis par VivArmor diminue progressivement depuis quelques années.

En dehors de la très grande marée du siècle du 21 mars 2015 qui a fait l'objet d'une publicité importante dans les médias, les comptages réalisés dans le cadre du Life affichent des nombres moyens de pêcheurs à pied lors des grandes marées inférieurs à ceux mesurés dans le cadre du Contrat Nature 2007-2011.

Par exemple, sur le site de Piégu/îlot du Verdelet à Pléneuf-Val-André, il n'était pas rare de dépasser les 400 pêcheurs à pied lors des grandes marées d'août avec un maximum de 732 pêcheurs à pied observés le 11 août 2010 (coefficient 111). Le maximum observé en 2016 n'était que de 189 pêcheurs à pied le 8 avril 2016 (coefficient 118).



Fréquentation du site Piégu/îlot du Verdelet en fonction de la catégorie de marée et de la période en 2014 et 2016

Basse saison : novembre à février ; Moyenne saison : mars à juin et septembre à octobre ; Haute saison : juillet et août

Une étude de 1972 sur la structuration des populations d'oursins soumises à la pêche sur les côtes nord de Bretagne évoque déjà une baisse du nombre de pêcheurs en lien avec l'appauvrissement des ressources. On y trouve ce passage concernant la fréquentation du Verdelet : « *Les champs de blocs qui exondent aux grandes marées sont parcourus par de très nombreux bassiers (nous avons compté 4 000 bassiers au Verdelet le 6 septembre 1971, et le nombre réel devait être supérieur à 5 000).* »

Ce sentiment qu'il y a moins de pêcheurs aujourd'hui qu'autrefois est également partagé par Gérard Véron de l'Ifremer, biologiste marin et spécialiste de la pêche à pied professionnelle et de loisir. Il se base sur plusieurs études pour dire que "d'une manière générale" la fréquentation des estrans n'est pas en hausse : suivi de la côte ouest Cotentin à l'occasion de l'avant-projet Edf de barrage en baie du Mont St-Michel (année 1982-83), suivi de la fréquentation en rade de Brest pour le contrat de baie en 1994 et 1995, survols aériens IFREMER/ARS Bretagne et Pays de Loire pour valider les points de prélèvement de qualité de l'eau...

Plusieurs explications sont possibles : baisse (avérée ou ressentie) de la ressource ou de la qualité du milieu, non remplacement des anciens par les jeunes, culture de la pêche à pied moins présente chez les nouveaux arrivants...

Le CPIE Marennes-Oléron, partenaire engagé depuis de nombreuses années dans la gestion durable de la pêche à pied, a également pu mesurer certaines variations de profils de pêcheurs, en direction d'un profil de novices / vacanciers. En comparant la fréquentation des sites de pêche à pied de l'île d'Oléron en 2006 et en 2010, celle-ci baisse sur les coins à étrilles assez difficiles d'accès (pêche attribuée à des profils d'habitues)

tandis qu'elle augmente sur des estrans rocheux ou des gisements de coques plus directement accessibles (profils vacanciers). Ainsi, le nombre de séances de pêche entre 2006 et 2010 stagnait mais le nombre de pêcheurs différents, personnes physiques, augmentait. Là aussi c'est un indice d'évolution des profils vers du vacancier occasionnel sur des secteurs très touristiques et faisant l'objet d'une médiation importante autour des grandes marées.

Panneaux d'information :

Environ 200 panneaux ont été installés en France depuis le lancement du projet, dont 70 hors financement Life. Le visuel est désormais bien identifiable par les pêcheurs à pied le long des côtes françaises équipées. L'adoption d'une charte graphique commune à l'ensemble des supports créés (réglettes, dépliants, panneaux) est une vraie plus-value.

Dix panneaux ont été inaugurés récemment à Pleumeur-Bodou et Trébeurden. Lannion-Trégor Communauté travaille actuellement à l'inventaire des anciens panneaux qu'il serait bon de remplacer en accord avec les communes et les associations locales des plaisanciers sur la zone Natura 2000 Côte de Granit Rose – Sept îles. Un travail similaire peut être envisagé avec les autres opérateurs Natura 2000.



Panneau installé au camping de l'île-Grande, Pleumeur-Bodou.

Réglette et Almanach des marées :



Diffusées à environ 6000 exemplaires par an par les équipes de VivArmor Nature sur l'estran et les structures relais (professionnels du tourisme, plaisanciers, animateurs nature...), la réglette a montré son efficacité : meilleure connaissance de la réglementation, amélioration de la qualité des récoltes chez les pêcheurs équipés.

Il a été proposé de placer une réglette dans chaque almanach des marées des Côtes d'Armor édité à 20 000 exemplaires par an. Reste à les financer. Par ailleurs, VivArmor travaille déjà avec les Editions de Bretagne : une double page « pêche à pied » reprenant les messages du Life est proposée chaque année. VivArmor insiste également sur l'importance d'une diffusion ciblée de la réglette. L'almanach concerne un public beaucoup plus large que les pêcheurs à pied. La réglette ne doit pas être un produit d'appel et doit rester un outil contribuant aux bonnes pratiques.

Dépliants et horaires des marées :

De nombreux visiteurs de l'aquarium de Trégastel et des offices de tourisme recherchent des informations relatives aux marées pendant leur séjour. Il serait intéressant que les horaires de marées apparaissent sur les dépliants.

VivArmor indique que les dépliants ne sont plus datés afin de pouvoir diffuser l'ensemble des exemplaires disponibles d'une année sur l'autre jusqu'à écoulement des stocks (et à condition que la réglementation ne change pas). Indiquer les horaires de marées rendrait les dépliants obsolètes une fois la période concernée passée. Par ailleurs, ces informations sont souvent disponibles dans les guides touristiques qui reprennent les messages du Life.

Implication des associations de pêcheurs plaisanciers

Certains membres du Comité s'interrogent sur l'implication des associations de plaisanciers.

VivArmor rappelle qu'au moment de la rédaction du Life entre 2011 et 2012, certains communiqués de presse d'instances revendiquant leur représentativité des pêcheurs à pied ont pu créer le doute sur nos intentions :

« Une proposition de deux associations environnementales, IODDE et VivArmor, nous inquiète : elles voudraient nous imposer de nouvelles contraintes de pêche, des mesures de restrictions ou d'interdiction ». Ceci a eu pour conséquence un boycott de nos actions de la part des associations de plaisanciers.

VivArmor rappelle que très peu de pêcheurs à pied sont fédérés (moins de 1% appartient à une association de plaisanciers ou un club de mer d'après l'étude nationale BVA/Ifremer de 2009).

Depuis les relations se sont nettement améliorées : Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers partenaire du Life, travail conjoint avec les associations locales pour le maquettage et la mise en place des panneaux, représentation systématique des plaisanciers au comité de concertation Life, objectifs communs de gestion durable de l'activité de pêche à pied de loisir...

Toutes les personnes intéressées reçoivent les appels à bénévoles de VivArmor mais il est difficile de mobiliser les plaisanciers sur le terrain, ces derniers étant eux-mêmes à la pêche lors des grandes marées.

L'après Life dans les Côtes d'Armor :

Suivis écologiques :

La collecte de jeu de données sur le long terme est indispensable pour valider les conclusions des études lancées dans le cadre du Life. Le maintien des suivis écologiques dépendra de l'assistance des scientifiques sur chaque thématique.

Comptages, enquête et étude des récoltes :

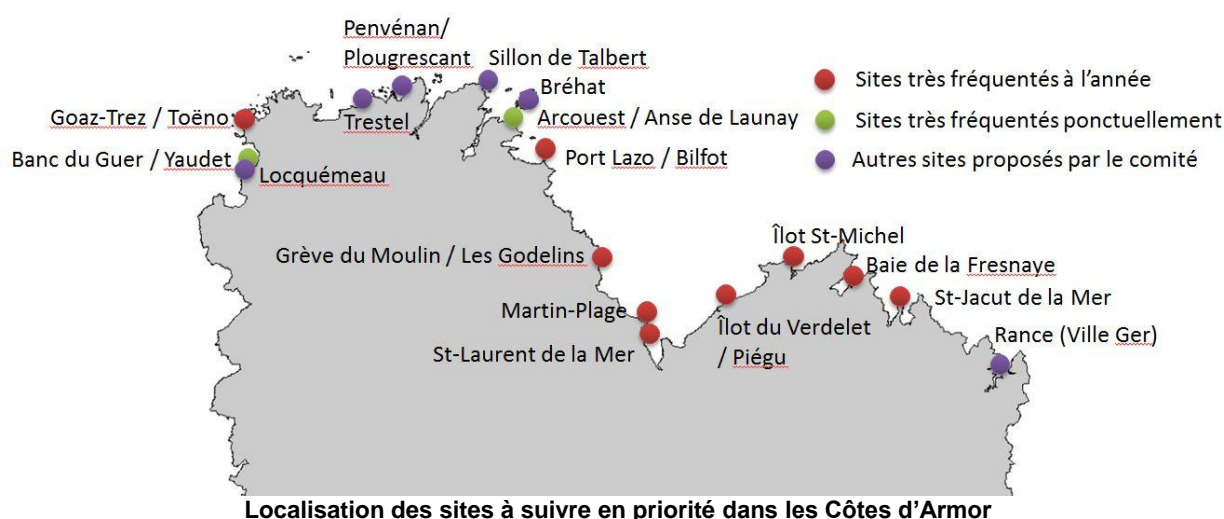
L'état des lieux des pratiques de pêche à pied dans les Côtes d'Armor étant désormais bien établi, VivArmor propose de réduire la part des actions consacrées aux diagnostics pour se focaliser davantage sur des actions de sensibilisation transversales à tout le département.

En fonction des moyens mobilisables, la collecte d'indicateurs de progrès moins chronophage (questionnaire allégé) permettra d'évaluer l'efficacité et les limites à long terme des actions engagées.

Le suivi de la fréquentation des sites pourra être maintenu à minima : participation aux comptages nationaux, comptages au moment des grandes marées de sensibilisation ou d'enquête.

Marées de sensibilisation :

Certains membres du Comité insistent sur l'importance de trouver un moyen de pérenniser et d'étendre les actions de sensibilisation qui seront efficaces sur le long terme et de manière transversale à tout le département. Une liste des sites à suivre en priorité est proposée par les membres du Comité.



Dans l'Est du département, des partenaires locaux ont montré leur intérêt pour relayer les actions de sensibilisation :

Saint-Jacut-Environnement, Syndicat Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel et COEUR Emeraude.

- *Causeries, conférences :*

L'approche pluridisciplinaire mêlant écologie, ethnologie et archéologie est pertinente pour toucher un large public à travers différentes clés d'entrée.

- *Formation d'ambassadeurs de l'estran :*

Jusqu'à présent les équipes de bénévoles de VivArmor mobilisées sur le terrain sont généralement encadrées par un salarié référent, ce qui limite le nombre d'équipes et donc le nombre de sites bénéficiant des actions de sensibilisation.

Les membres du Comité ont émis l'idée de former les bénévoles à plus d'autonomie (approche des pêcheurs à pied, bonne connaissance des règles et des bonnes pratiques).

Une fois formés, ces ambassadeurs de l'estran pourraient se rendre sur le(s) site(s) de leur choix munis d'un kit pédagogique : vareuse d'identification, réglettes, fiche terrain pour la collecte de données simples (nombre de réglettes distribuées, nombre de pêcheurs comptés, conditions de marée, accueil des pratiquants).

VivArmor trouve l'idée pertinente et travaillera au côté des bénévoles dans ce sens.

- *Animation du réseau de structures relais :*

Questionnée à ce sujet, VivArmor rappelle l'importance d'impliquer l'ensemble des acteurs du littoral dans la diffusion des bonnes pratiques. On retrouve de plus en plus de pêcheurs à pied équipés d'une réglette récupérée auprès d'un office de tourisme. Répondant à une demande des agents d'accueil, dix formations auront été proposées au cours du Life contre quatre prévues initialement.

VivArmor continuera à animer le réseau local en diffusant les réglettes et dépliants disponibles et en transmettant à sa liste de contacts les informations relatives à la pêche à pied dans les Côtes d'Armor : fermetures temporaires, changement de réglementation, actions et bilans...

Afin de connaître les lieux où se procurer les réglettes, une carte des structures relais sera mise en ligne sur le site de VivArmor Nature.

Quelques pistes pour le maintien des actions après-Life :

- *Mobilisation des communes :*

Certaines communes peuvent être de bons soutiens logistiques : prise en charge de la mise en place des panneaux, participation d'agents et d'élus aux comptages, actions de sensibilisation...

- *Mobilisation d'un réseau breton :*

VivArmor travaille à la mobilisation de partenaires bretons identifiés qui ont désormais la volonté de poursuivre et de développer les actions dans le cadre d'un projet d'envergure régionale pour le suivi et le maintien de la pêche à pied de loisir en Bretagne.



Carte extraite d'une note de structuration d'un réseau breton de partenaires et territoires pour une pêche à pied durable

La carte ci-dessus présente uniquement les structures susceptibles de maintenir ou mettre en place des actions sur leur territoire respectif. La carte ne représente pas les nombreux partenaires participants aux instances de concertation et actions de terrain.

Une note de structuration du réseau breton a été transmise au Conseil régional en avril par VivArmor. Une réponse très favorable nous est parvenue le 30 juin (au moment de la rédaction de ce compte-rendu) dont voici un extrait :

« Il est important de pouvoir capitaliser sur les plusieurs années de projet Life+ au niveau régional pour pérenniser les actions et leur donner une dimension renouvelée.

La mise en réseau et la mobilisation des acteurs territoriaux que vous proposez nous intéressent fortement car elle s'intègre dans les démarches de gestion intégrée de la zone côtière impulsées par la Région Bretagne à l'échelle des pays. Par ailleurs, la mise en place actuelle du dispositif DLAL (développement local par les acteurs locaux), dans le cadre du FEAMP à l'échelle des pays, pourrait permettre d'avoir une approche combinée régionale/territoriale sur ce projet. »

La région nous propose de déposer un dossier projet pour septembre.

Mise en place d'un observatoire Manche – Mer du Nord :

VivArmor Nature travaille au côté de la Direction Interrégionale de la Mer (DIRM) Manche Est – Mer du Nord pour la mise en place d'un observatoire de la pêche à pied de loisir. Il s'agit d'une mesure du plan d'action pour le milieu marin de la sous-région marine Manche – Mer du Nord.



La mesure vise à pérenniser et étendre les réseaux de collecte de données mis en place dans le cadre du Life pour maintenir l'acquisition de données sur l'activité de pêche à pied de loisir (zones de pêche à pied, fréquentation, pratiques, espèces cibles,...) de la pointe bretonne à la frontière belge.

L'objectif étant la collecte d'éléments de diagnostic pour la mise en place de mesures de gestion cohérentes de la pêche à pied de loisir. L'observatoire pourrait fortement contribuer au financement des actions de comptages, enquêtes et étude des récoltes. La recherche de financeurs est en cours.

VivArmor Nature a proposé à la DIRM d'organiser une rencontre avec l'ensemble des territoires intéressés en septembre pour dimensionner les actions à mettre en œuvre dès 2018.

Faut-il maintenir le comité de concertation locale dans sa forme actuelle ?

Etant donné l'importance du territoire des Côtes d'Armor, VivArmor propose à l'avenir d'organiser des groupes de travail par entité géographique : Trégor / Baie de Saint-Brieuc / Rance - Côte d'Emeraude. Cela permettra de réunir plus régulièrement les acteurs locaux.

La concertation pourra aussi se faire à travers d'autres instances : Comité départemental de suivi de la pêche maritime de loisir, comités de pilotage Natura 2000...

Fin des débats à 17h15.

Contact :

**Franck Delisle coordonne les actions Life+ « Pêche à pied de loisir » sur l'Ouest des Côtes d'Armor :
06 27 47 49 81 ou franck.delisle@vivarmor.fr**